

MARCHE À SUIVRE POUR UNE CANDIDATURE

1 CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- I. Dans le cas d'une bourse ou d'un prix qui récompense un **projet d'architecture** :
 - Le projet doit être réalisé dans un cadre académique (cours, atelier ou projet thèse), soit à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, **OU** dans le cadre des échanges internationaux.
 - Le projet doit être réalisé **durant l'année académique en cours**, soit aux trimestres d'été 2023, d'automne 2023 ou d'hiver 2024.
 - Le candidat doit être **inscrit à l'un des programmes de l'École d'architecture**. Les étudiants en échange international ne sont pas admissibles*.
 - Dans le cas d'un **projet collectif**, au moins un des membres de l'équipe doit être inscrit à un programme de l'École d'architecture.
 - Si le statut d'étudiant à temps plein est requis et indiqué dans les formalités d'admissibilité d'une bourse ou d'un prix, l'étudiant doit être inscrit à temps plein lorsqu'il a réalisé le projet d'atelier ou le projet thèse soumis pour obtenir cette bourse.
- II. Dans le cas d'une bourse **ouverte à des étudiants de différents niveaux** (par exemple, B3 et M1) :
 - Tout étudiant peut déposer une candidature pour la même bourse plusieurs années de suite.
 - Dans le cas d'un étudiant qui a déjà été lauréat, la décision de considérer ou non une nouvelle candidature pour la même bourse est laissée à la discrétion du jury.
 - Dans le cas d'un projet d'équipe, le ou les coéquipiers de l'UdeM peuvent présenter le projet pour une bourse ou un prix. Si le projet est lauréat, le montant sera réparti de manière égale entre les coéquipiers.

* Les étudiants visiteurs à l'École d'architecture (en échange international) ne sont pas admissibles aux prix et bourses. Toutefois, lorsqu'ils sont membres d'une équipe lauréate, leur nom sera mentionné.

2 COMMENT VOUS INSCRIRE ET DÉPOSER VOS DOCUMENTS

- I. Vous devez d'abord signaler votre **intention de participer** à un concours en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :

<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>

SVP respecter la date limite d'inscription indiquée dans la *Liste des prix et bourses 2023-2024*.

Merci d'indiquer votre courriel institutionnel @umontreal.ca et non pas votre courriel personnel ainsi que le nom des coéquipiers si c'est un projet en équipe.

L'inscription via le formulaire vous permettra ensuite d'être inscrit dans StudiUM ARC – Prix et Bourses pour déposer vos dossiers. **Si vous ne vous êtes pas inscrit au préalable, vous ne pourrez pas déposer de dossier dans StudiUM.**

Les inscriptions dans StudiUM se font pendant les jours ouvrables et horaire de bureau. Les inscriptions faites le même jour que la date de dépôt ne seront pas prises en compte et vous ne pourrez pas participer à la bourse ou au prix. N'attendez pas la dernière minute !

Nous avons besoin d'avoir une idée du nombre de candidatures qui seront déposées afin d'organiser au mieux les jurys.

- II. Le dossier doit être remis **en format numérique** dans l'espace StudiUM dont l'adresse est communiquée aux étudiants dûment inscrits aux prix et bourses. Voir la section suivante.
- III. Quand vous soumettez votre dossier dans StudiUM, vérifiez bien qu'il n'est plus en statut brouillon à la date limite de dépôt, sinon votre dossier ne sera pas pris en compte.
- IV. Vérifiez bien les dates limites de dépôt qui peuvent varier selon les prix et bourses. N'attendez pas la dernière minute, certains prix ou bourses demandent des lettres d'appui ou des relevés de notes.

Si le projet présenté est un projet en équipe, un seul participant doit déposer le projet mais en indiquant bien sur la première page du dossier : Projet en équipe avec le nom des co-équipiers clairement identifiés et de bien l'indiquer dans le formulaire d'inscription (une seule personne doit s'inscrire pour un même projet). SVP communiquez entre vous pour savoir qui va s'inscrire et déposer le dossier dans StudiUM.

Le montant de la bourse ou du prix sera alors divisé en part égale à tous les co-équipiers admissibles du projet (résidents canadiens, et inscrits à l'École d'Architecture).

3 PRIX POUR UN PROJET D'ATELIER OU PROJET THÈSE : COMMENT SOUMETTRE EN FORMAT NUMÉRIQUE

Dans StudiUM, pour la majorité des prix et bourses pour des projets, vous devez déposer **1 seul fichier** totalisant d'un maximum 50 Mo pour chacune des bourses. Vous **pouvez déposer des fichiers supplémentaires lorsque le prix ou la bourse le requiert** (exemple texte, lettre, relevé de notes, exemples de travaux), voir plus loin dans le document les consignes à respecter dans le cas de dépôt de plusieurs fichiers.

Pour les prix et bourses qui demandent le dépôt d'un projet, inclure :

- Une page avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom du prix postulé et un bref **descriptif du projet**.

CONSEIL Prévoyez un **descriptif différent pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le contenu du texte aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

La description du projet est un élément central. Le premier paragraphe est le meilleur outil pour attirer et maintenir l'attention de l'évaluateur. Il sert à donner le ton à la demande et à faire valoir l'importance du projet. L'évaluateur doit se souvenir du candidat et de l'originalité du projet.

CONSEIL Votre descriptif devrait **énoncer clairement** : le site et programme du projet ; les objectifs du projet d'atelier ou du projet thèse ; en quoi votre projet répond aux critères de la bourse ; les principales stratégies du projet (conceptuelles, spatiales, fonctionnelles ou constructives).

Un dossier de candidature doit être bien élaboré. Il devrait raconter une histoire dans laquelle chaque section devrait contribuer à mettre en valeur son profil, ses qualités et son cheminement. L'étudiant devrait prendre le lecteur par la main pour s'assurer qu'il peut suivre sa démarche et son parcours.

- La présentation graphique du projet d'un maximum de **15 pages** et **15 images (10 images** si vous soumettez aussi une bande vidéo). Veuillez inclure ces images dans un fichier PowerPoint ou PDF en prenant soin d'ajouter une première diapo au début qui contiendrait votre nom, le nom de vos coéquipiers (pour les projets en équipe), nom de la bourse, titre du projet.
 - Le choix du contenu des images est entièrement libre : par exemple, analyses de site, schémas conceptuels, plans, photos de maquette, détails constructifs, etc.

CONSEIL Essayez de limiter votre projet à 15 pages, vous pouvez dépasser légèrement si c'est pour une mise en page plus aérée et claire, choisissez des images bien lisibles qui correspondent au mieux aux critères demandés. Attention au hors-sujet.

CONSEIL La résolution des images est limitée. Plutôt que des planches complètes, présentez des dessins généraux (exemple : plan d'implantation, perspective d'ensemble) suivis de plusieurs « zooms » sur le projet (exemple : plans détaillés, vues rapprochées, détails constructifs).

CONSEIL Si vos images comportent des titres, légendes ou textes explicatifs, assurez-vous de grossir suffisamment la police pour que tous les textes soient clairement lisibles sur écran sans avoir besoin de les agrandir.

CONSEIL Ne pas surcharger les pages, on doit bien voir les plans, coupes et élévations en mettant le fichier en plein écran. Des images peuvent être regroupées si elles portent la même légende (exemple : plans de types de logement)

- S'il y a lieu, inclure une **bande vidéo**.

CONSEIL Inclure une bande seulement si la vidéo fait partie intégrante du processus de conception de votre projet.

- Compatible avec PC
- Fichier pouvant être visionné sur PC avec QuickTime ou Windows Media Player seulement

CONSEIL Prévoyez une **présentation numérique différente pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le choix des images aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

Vous pouvez présenter 2 projets différents pour un même prix ou bourse tant qu'ils ont été réalisés dans l'année académique en cours, par exemple un projet de l'automne et un projet de l'hiver, mais par contre, il ne faut pas déposer les 2 projets sous votre nom dans StudiUM (1 seul projet par nom), et il faut donc demander à un de vos co-équipier de présenter le second projet sous son nom s'il a été réalisé en équipe. Si les 2 projets n'ont pas été réalisés en équipe, alors il faut choisir celui qui correspond le mieux aux critères demandés.

Pour les prix et bourses qui demandent le dépôt de plus d'un fichier, inclure :

- Une page PDF avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom de la bourse postulée et la **liste des images numériques** et/ou de la bande vidéo soumises, en indiquant leur ordre de visionnement et leur titre ou contenu (une ligne maximum par image). Ce document devrait faire l'objet d'un fichier PDF séparé.
 - Veuillez nommer les fichiers en respectant l'ordre indiqué dans les documents requis (Ex : 1_Descriptif ; 2_Projet ; 3_Notes...).
 - **Pas de fichier ZIP.**
- SVP assurez-vous que votre matériel respecte les exigences suivantes :
 - Images numériques:
 - Compatibles avec PC
 - Format JPG seulement
 - Résolution de 72 ppp seulement
 - Format maximal de 1024 x 768 pixels
 - Taille maximale de 1 Mo par image
 - Mode RVB ou niveaux de gris seulement

IMPORTANT Identifiez clairement chaque fichier avec le nom abrégé de la bourse visée (exemple : SDK_Tremblay_PowerPoint.pptx / SDK_Tremblay_Descriptif.pdf / SDK_Tremblay_Liste.pdf).

Titre court, PAS PLUS DE 30 CARACTÈRES, PAS D'ESPACE, PAS D'ACCENT.

N'indiquer qu'un seul nom d'étudiant dans le titre du fichier (si projet en équipe, les noms des co-équipiers doivent être indiqués sur la première page)

NE PAS SOUMETTRE:

- un dossier si l'année en cours n'est pas l'année admissible (exemple, ne pas soumettre un dossier pour une bourse destinée aux M1 si vous êtes en B3)
- un projet d'atelier de l'année académique précédente
- de fichiers par courriel
- de fichiers Mac qui ne sont pas pleinement compatibles avec PC
- de fichiers compressés (Zip)
- d'hyperliens vers un site web
- de matériel nécessitant l'installation d'un logiciel ou d'une extension
- 2 projets sous le même nom d'étudiant pour un même prix (1 seul projet par nom), si vous souhaitez soumettre 2 projets différents (automne et hiver), il faut demander à un de vos co-équipier de présenter le second projet sous son nom s'il a été réalisé en équipe.

4 LETTRE DE REMERCIEMENT AU DONATEUR

Le lauréat ou la lauréate du prix ou de la bourse devra s'engager à rédiger une lettre de remerciement au donateur. Un aide-mémoire pour vous guider à rédiger la lettre de remerciement sera envoyé en même temps que la lettre d'octroi. Il faudra envoyer cette lettre de remerciement avant la date limite qui sera indiquée à meriem.achour-bouakkaz@umontreal.ca et le Réseau des donateurs et diplômés se chargera de transmettre la lettre de remerciement au donateur.